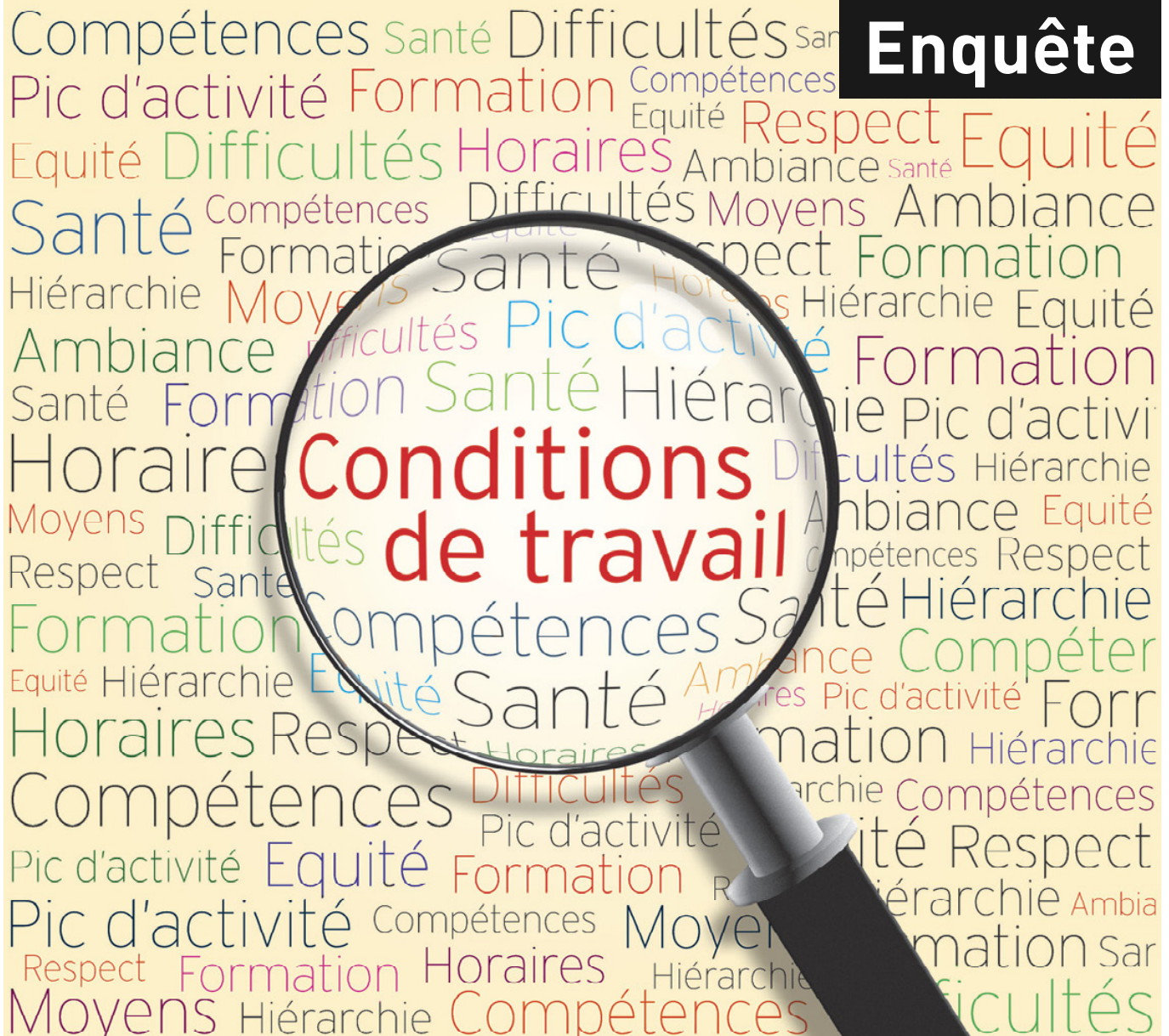


Enquête



p.6

DOSSIER

Résultats de l'enquête
CHSCT sur les conditions
de travail à la Métropole

p.12

EN ACTION

« Sentez-vous sport ! » : comme le soleil,
le succès a été au rendez-vous

p.16

REGARDS CROISÉS

Le sous-sol lyonnais ressemble à
du gruyère... Visite dans l'un des trous

CÔTÉ
INSTITUTION

03

LA DATA DU MOIS

Les chiffres de la formation en 2015

04

ACTUS

Actualités octobre 2016. Agenda octobre/novembre 2016

06

DOSSIER

Résultats de l'enquête CHSCT sur les conditions de travail à la Métropole

11

D'HIER À AUJOURD'HUI

Laboratoire de la Voirie : 92 ans d'activité déjà !

CÔTÉ
RÉALISATIONS

12

EN ACTION

« Sentez-vous sport ! » : comme le soleil, le succès a été au rendez-vous

14

HORS LES MURS

Contrainte budgétaire : adapter ou réinventer les organisations ?

15

POINT D'INTERROGATION

« Comment limiter la consommation d'eau lors des opérations de nettoyage ? »

16

REGARDS CROISÉS

Le sous-sol lyonnais ressemble à du gruyère... Visite dans l'un des trous

18

C'EST PRATIQUE

L'agglo hors des sentiers battus

19

EN PERSONNE

Anne-Cécile Pidal, au service des Universités

20

INFOS DU PERSONNEL

21

LES ASSOS

22

EXPRESSIONS SYNDICALES

CONTRIBUTEURS

**Direction Prospective et dialogue public**

Pascale Fougère

Délégation Développement solidaire et habitatMadeleine Aufrand
Marie Durousset-Tillet
Thomas Lalire**Direction de l'Eau**

Laure-Anne De Biasi

Direction Planification et politiques d'agglomération

Vérène Saint-André

Direction de la Propreté

Béatrice Vandroux

Direction de la CultureSylvain Bouteille
Sylvie Senis**Direction Information et communication**

Cécile Prenveille

Direction Attractivité et relations internationales

Ouarda Hadid

Direction de la Voirie

Karine Lalo

Direction Assemblées et vie de l'institution

Florence Garcier

Service des Archives

Carol Demessieux

Service Documentation

Cécile Lardet

Geneviève Vazette

Direction Finances

Isabelle Durif

Direction Ressources humaines

Nicolas Liptak

Comité social du personnel

Nicole Albinana

Lyon Sport Métropole

Marina Debiesse

DTP - SERVICE DE LA COMMUNICATION
INTERNE - HÔTEL DE MÉTROPOLÉ
20, rue du Lac, CS 33569
69505 Lyon Cedex 03
Tél. 04 78 63 41 04
rcoulange@grandlyon.com
cbarbier@grandlyon.com

Directeur de la publication

Olivier Nys

Rédacteur en chef

Pierre-Yves Collaud

Rédactrice en chef adjointe

Anne-Sophie Peyret-Rosà

Coordination et rédaction

Raphaël Coulange

Rédaction

Christian Barbier - Véronique Riffault

Crédit photos

Emma Arbogast

Crédits photos page 12&13

Emma Arbogast - Eric Soudan

Crédits photos page 24

Emma Arbogast - Laurence Danière

Thierry Fournier

Conception graphique

In Média Res

Réalisation/Illustration/Couverture

Olivier Coët

Impression

OTT imprimeurs

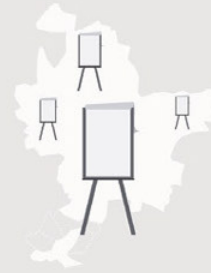


LES CHIFFRES DE LA FORMATION en 2015

**1 AGENT
SUR 2 FORMÉ**



SOIT **4 673** AGENTS FORMÉS



2 M€ cotisation obligatoire CNEPT + **2,10 M€** effort volontaire

= 4,1 M€

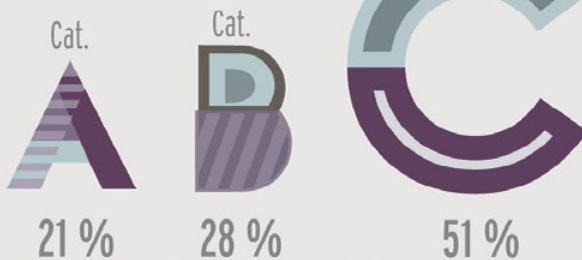
consacrés à la formation et au développement des compétences

4 jours
de formation
en moyenne par agent formé

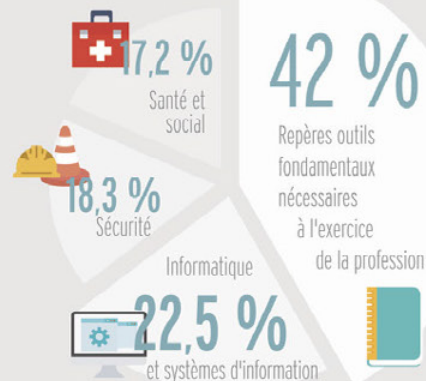


17 265

JOURS DE FORMATION



Répartition des jours par catégorie d'agents



Principaux domaines de formation



Octobre rose le cancer du sein, parlons-en !

La Métropole s'engage pour la sensibilisation au cancer du sein. La direction Santé et développement social s'implique en ce sens, avec, **du 10 au 14 octobre**, une exposition à la Halle Borie Nord. Au programme :

- Des modules interactifs installés en partenariat avec le centre Hygée (centre régional de prévention du cancer) pour tester ses connaissances.
- Exposition d'œuvres d'art réalisées par l'association « Space Junk ».

Jeudi 13 octobre, temps fort de cette semaine de mobilisation, des intervenants du centre Hygée et de l'Ademas-69 sont présents, ainsi que le bus info santé, pour informer tous ceux qui le souhaitent sur la nécessité de se faire dépister.

✂ **Plus d'infos sur Comète, rubrique Développement solidaire et habitat.**

ViaTrajectoire, nouvel outil numérique au service des usagers et des professionnels

Service en ligne gratuit et sécurisé, ViaTrajectoire permet de rechercher une structure d'accueil pour personnes âgées et facilite les démarches administratives de dépôt de dossier auprès des établissements (EHPAD, foyer logement, accueil de jour, USLD...). Sur le même outil, les personnes âgées ou aidants remplis-

sent leur demande, le médecin complète les volets autonomie et médical, et les établissements peuvent consulter et répondre directement aux demandes. ViaTrajectoire permet aussi une meilleure observation des besoins du territoire.

➔ **Plus d'infos sur grandlyon.com**



Le 19 septembre dernier, le Conseil de la Métropole a voté son nouveau programme de développement économique. Prévu par la loi NOTRe du 7 août 2015, ce programme s'articulera avec le Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation (SDREII) que la nouvelle Région Auvergne-Rhône-Alpes doit élaborer. Tout en affirmant les orientations en la matière de notre territoire, il s'agit de permettre un échange avec la région au bénéfice du développement économique territorial. L'élaboration est passée par plusieurs phases :

- Un diagnostic, entamé dès janvier 2015, qui identifie les grandes tendances socio-économiques et met en exergue

les forces et faiblesses du territoire ;

- Des groupes de travail et réflexion, de décembre 2015 à février 2016, réunissant des agents de la Métropole et élargis à des partenaires extérieurs ;
- Une phase de concertation de février à fin juin, durant laquelle les conclusions provisoires ont été présentées aux entreprises, partenaires économiques et sociaux, élus, pour que chacun enrichisse ou nuance la réflexion ;
- La rédaction dans l'été par les directions Innovation & action économique, Attractivité & relations internationales, et Insertion & emploi. D'autres directions y ont contribué, pour permettre au programme de croiser les politiques publiques et créer des synergies : performance économique et développement durable, compétitivité et création d'emplois, proximité et ouverture sur le monde...

➔ **Plus d'informations et document complet sur le site www.economie.grandlyon.com**



Comprendre l'action internationale de la Métropole

La nouvelle plaquette « Action internationale de Lyon » vient de sortir. Sa vocation est d'informer et expliquer la stratégie internationale du Grand Lyon auprès d'un large public. À travers 8 priorités thématiques, elle met en lumière les missions opérationnelles, les cibles géographiques et l'organisation dédiée, tout en les illustrant par des projets menés avec de nombreux acteurs et partenaires du territoire. La politique internationale portée par le Président de la Métropole et trois élus référents est mise en œuvre par le service des Relations internationales intégré à la délégation Développement économique, emploi et savoirs. Il s'agit d'un service mutualisé entre la Ville de Lyon et la Métropole. En 15 ans, l'action internationale de nos collectivités a évolué et s'est structurée pour positionner Lyon comme territoire dynamique ayant fait de son internationalité un levier de développement et de cohésion. Ce document en fait la synthèse.

➔ **Plaquette disponible sur demande auprès de jcantau@grandlyon.com**

PLU-H : L'ARRÊT DU PROJET EN JANVIER 2017 !

Avec les dernières Conférences Territoriales des Maires, le temps des arbitrages sur le dossier d'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme et d'Habitat (PLU-H) s'est achevé. Depuis, c'est la production du dossier en 182 exemplaires et le contrôle des pièces (dont 850 plans réglementaires) qui mobilisent les équipes. Il convient également d'élaborer le bilan de la concertation,

clôturée le 30 septembre (après plus de 90 réunions publiques réalisées, amenant plus de 3 200 observations). Pour y parvenir, les agents des services Territoires et Planification (DPPA), Stratégie territoriale (DHL) et de l'Agence d'urbanisme réalisent les derniers échanges avec les communes, rédigent les pièces, assurent la saisie informatique, contrôlent les documents... Les référents thématiques des directions de la Métropole impliquées dans le projet sont également sollicités pour vérifier l'écriture et les plans. Prochaines étapes : arrêt du projet (janvier 2017) ; consultation des communes et des personnes publiques associées, puis enquête publique (1er semestre 2017) ; approbation (fin 2017) ; et opposabilité (1er trimestre 2018).

Journées Européennes du Patrimoine : plus de 1 000 visiteurs pour la direction de l'Eau



Les bassins filtrants de l'usine de Saint Clair, utilisés jusqu'en 1976

Samedi 17 et dimanche 18 septembre, la direction de l'Eau (DE) avait ouvert deux de ses sites. Plus de 140 personnes ont ainsi profité de visites de la station d'épuration à la Feyssine, organisées autour d'un parcours pédagogique sur le cycle de l'eau et le traitement des eaux usées. Dans le même temps, pas moins de 900 personnes ont (re)découvert l'usine des eaux de Saint Clair et sa pompe de Cornouailles, classée Monument historique depuis 1991. Cette visite a mobilisé l'équipe pilotage eau potable de la DE et l'association « L'eau à Lyon » pour la partie historique, avec l'appui technique de la mairie de Caluire.



L'AGENDA

➔ 15 OCTOBRE

Dans le cadre d'Octobre rose, mois international contre le cancer du sein, « Courir pour elles » organise « Rouler pour elles ». Cet événement convivial de sensibilisation, au centre commercial de la Part-Dieu, vous invite à être acteur de votre santé avec des animations cycling gratuites à partir de midi.

➔ 15 OCTOBRE

L'un des derniers événements emblématiques du Festival Lumière, la « nuit bande de potes » à la halle Tony Garnier vous emmène jusqu'au matin avec quatre films... à savourer entre amis bien sûr.

➔ 17 OCTOBRE

Rencontres des états généraux de l'égalité homme-femme dans les arts et la culture. Les freins qui persistent dans ce domaine seront analysés durant une après-midi de tables-rondes, conférences et interventions au théâtre des Célestins. Inscriptions gratuites dans la limite des places restantes.

➔ 26 OCTOBRE

Jusqu'au 30 octobre, le Salon du Cheval de Lyon, Equita, investit Eurexpo. 2 000 chevaux et plus de 700 exposants et éleveurs seront réunis sur 130 000 m² d'exposition vous permettant de découvrir tous les aspects des arts équestres : élevage, dressage, épreuves sportives... En selle !

➔ 10 NOVEMBRE

Conseil de la Métropole.



ÉDITO



Olivier Nys
Directeur général

Au printemps dernier, le Comité Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail et l'employeur ont initié une grande enquête auprès de tous les agents de la Métropole.

Il s'agissait, presque dix-huit mois après la création de cette nouvelle collectivité territoriale au statut inédit, d'avoir une mesure juste, objective et représentative des conditions de travail et des ressentis des agents à la Métropole. Ce questionnaire visant à prendre le pouls de notre administration était une première : jamais enquête aussi large et aussi précise n'avait été organisée au Conseil général ou à la Communauté urbaine.

Pour avoir la photographie la plus fidèle possible, j'ai souhaité que l'administration mette tout en œuvre pour que le taux de participation soit élevé, avec la mise en place d'une importante campagne de communication. Cette mobilisation a porté ses fruits puisque 4 635 agents ont répondu aux 72 questions qui leur étaient posées, et je les en remercie sincèrement.

Le diagnostic que cette participation massive permet d'établir est donc solide. Comme nous nous y étions engagés, la restitution des résultats sera à la fois complète, précise et transparente.

Pour ma part, je retiens qu'il est difficile de dégager une tendance générale, permettant de dire que « tout va plutôt bien » ou que « tout va plutôt mal » mais qu'en fonction des thématiques, les résultats sont très contrastés. Il existe évidemment des disparités en fonction des collectifs de travail mais des tendances globales se distinguent malgré tout. Sur certains sujets, les ressentis des agents sont très positifs, sur d'autres, ils sont plus négatifs voire très négatifs.

Il nous revient de nous appuyer sur les points forts de notre administration pour traiter résolument les questions qui posent problème. La feuille de route de l'administration qui vient d'être finalisée permettra de donner à voir les grands chantiers que notre organisation va ouvrir pour répondre à ces interrogations. Le dossier du prochain journal interne sera consacré à la présentation de ce document cadre pour les 4 ans qui viennent.

Un des intérêts majeurs de ces enquêtes est de constituer une photographie à un temps donné et de mesurer les évolutions découlant des actions engagées. Aussi, je m'engage à ce qu'une nouvelle enquête soit réalisée, avant la fin du mandat en cours. Cela nous permettra, j'en espère, de confirmer les tendances positives, de mesurer le chemin parcouru et d'apporter les inflexions nécessaires dans la conduite de nos grands chantiers.

RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE CHSCT SUR LES CONDITIONS DE TRAVAIL

LE C.H.S.C.T., C'EST QUOI ?

Le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) est composé de représentants du personnel, de représentants de l'administration et d'élus qui se réunissent chaque mois. Les représentants du personnel ne sont pas directement élus par les agents lors des élections professionnelles mais désignés par les organisations syndicales, proportionnellement aux résultats obtenus à l'élection au Comité technique. Le CHSCT a pour mission de contribuer, par ses propositions et ses visites des sites de travail, à la protection de la santé physique et mentale, à la sécurité, et à l'amélioration des conditions de travail des agents. Sur la notion de conditions de travail, il est associé à la recherche de solutions collectives concernant :

- l'organisation, la durée et les horaires de travail ;
- l'aménagement des postes et le maintien dans l'emploi des accidentés du travail, notamment des travailleurs handicapés ;
- l'environnement physique du travail, la construction, l'implantation, l'aménagement, la maintenance et l'entretien des lieux de travail.

ORIGINES DE LA DÉMARCHE

Le CHSCT a formulé une demande d'expertise au titre de l'article 42 d'un décret du 3 février 2012, qui stipule que cette instance peut demander au Président l'intervention d'experts agréés notamment en cas de projet important modifiant les conditions de santé et de sécurité ou les conditions de travail prévues à l'article 45 du décret. La demande s'appuyait alors sur le projet d'envergure qu'était la Métropole et a été formulée six mois avant la création de la Métropole, en juin 2014. L'administration a proposé de reporter le lancement de cette expertise en 2015 au motif qu'il n'était pas pertinent de faire cette expertise en 2014, alors que la métropole n'était pas créée et que seuls les collectifs de travail de la Communauté urbaine pourraient être questionnés. Le CHSCT a décidé en 2015 de lancer cette expertise après de longs échanges et débats sur le cahier des

charges, en la retravaillant comme un outil qui permettrait de poser les premières bases d'un baromètre des conditions de travail des agents via un questionnaire adressé à tous les agents. Les objectifs fixés dans le cahier des charges étaient les suivants :

- Établir un diagnostic partagé sur les incidences de la mise en œuvre de la Métropole sur l'organisation et les conditions de travail des agents ;
- Obtenir un baromètre social et décliner des préconisations et des pistes d'action de prévention ;
- Obtenir un outil « réutilisable ».

Le Cabinet SECAFI, expert agréé auprès des CHSCT a été désigné comme maître d'œuvre de la démarche. C'est le comité de suivi du CHSCT qui a produit la méthodologie de l'enquête.

MÉTHODOLOGIE ADOPTÉE

Le questionnaire a été adressé à tous les agents selon deux modalités rete-

nues par le comité de suivi :

Par mail, pour les agents dotés d'une adresse mail professionnelle, à condition que celle-ci soit active et quotidiennement accessible ;
Par courrier individuel pour tous les autres agents.

Le questionnaire, comportant au total 72 questions, était strictement anonyme et traitait des six grands types de risques psychosociaux :

- intensité et le temps de travail,
- exigences émotionnelles
- autonomie au travail
- rapports sociaux au travail
- conflits de valeur
- insécurité de la situation de travail

Le questionnaire se terminait par une question ouverte permettant l'expression libre des agents.

Le comité de suivi a travaillé sur l'identification de 25 groupes « métiers » homogènes sur lesquels a porté l'analyse des résultats.

UNE PARTICIPATION TRÈS IMPORTANTE, DES RÉSULTATS CONTRASTÉS

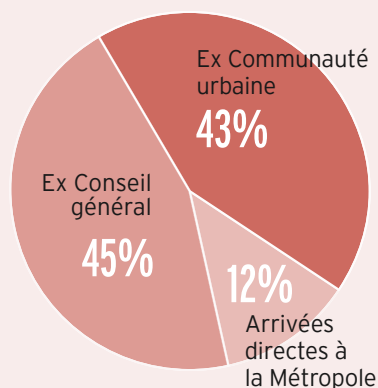
UNE FORTE PARTICIPATION

Cette première enquête portant sur les conditions de travail à la Métropole a connu une très large participation, supérieure à ce que l'on peut, en moyenne, observer dans d'autres organisations avec des caractéristiques similaires à la Métropole de Lyon. Au total, 4 634 agents se sont exprimés, ce qui permet de disposer de résultats indiscutables. On observe une différence importante mais habituellement constatée dans ce type d'enquêtes entre les agents ayant répondu en ligne (66%) et ceux qui ont rempli le questionnaire papier qui leur était adressé (25%). Une différence importante est également à noter entre les hommes et les femmes : alors que les hommes représentent

plus de 53% des effectifs de la Métropole, tous métiers confondus, ils ne sont proportionnellement que 33% à avoir répondu à l'enquête, contre 67% pour les femmes. Cet élément vient en partie corroborer le précédent, compte-tenu du fait que les hommes sont surreprésentés dans les métiers « urbains ». Si l'on se réfère à la catégorie des agents qui ont répondu, on note que les agents de catégorie A ont proportionnellement plus participé que les catégories B et plus encore que les catégories C. Au niveau de l'ancienneté, la composition des répondants est relativement fidèle à la pyramide des âges des agents du Grand Lyon, même si les agents récemment arrivés ont des taux de réponse plus importants que les autres. Au total, les services

qui ont le plus participé, eu égard au nombre d'agents qui les composent, sont les Maisons du Rhône et les directions Ressources des délégations.

PROVENANCE DES AGENTS AYANT RÉPONDU



DES RÉSULTATS CONTRASTÉS

Pour rappel, les objectifs de ce type d'enquêtes sont multiples : identifier les points forts à maintenir au regard des évolutions à venir, repérer les sujets qui posent problème et les populations en difficulté et déterminer les leviers d'action pour construire une politique de prévention. L'objectif n'est pas de pointer des collectifs de travail ou encore moins des situations individuelles, puisque l'anonymat est un des principes constitutifs de ce type d'enquêtes, mais bien d'identifier des tendances globales. Au total, les résultats des 72 questions sont souvent relativement tranchés ; il y a assez peu de réponses mitigées ou intermédiaires qui correspondraient à une forme de moyenne difficile à interpréter. En soi, cela représente plutôt une situation favorable qui permet

d'identifier assez nettement les points forts et les points de difficultés, voir les points d'alerte.

Des points d'appui solides

Globalement, les agents sont satisfaits des moyens qui leur sont donnés pour mener à bien leur travail. Ils ont l'impression de disposer de la plupart des outils nécessaires à la bonne exécution des tâches qui leur sont confiées, avec une mention spéciale pour la formation dont le niveau de qualité est perçu comme très élevé. Un bémol : les vacances de poste qui existent dans certains services viennent parfois nuancer cette perception d'ensemble largement positive.

Autre point positif qui ressort de l'enquête : les agents ont majoritairement le sentiment d'une relative autonomie dans leur travail ; ils considèrent qu'on leur laisse prendre un

certain nombre de décisions qui concernent la conduite de leurs missions et qu'ils sont associés aux choix qui les concernent. Ils estiment par ailleurs que leur travail, tel qu'ils l'exercent actuellement, leur permet de continuer à apprendre et d'utiliser leurs compétences à bon escient. Par rapport à l'idée qu'ils se font du service public et de la manière dont il doit être rendu, ils ont l'impression que leur travail est vraiment utile pour les autres et que les tâches qui leur sont confiées correspondent bien aux compétences qu'ils ont acquises.

Parmi les points forts de notre organisation qui ressortent des réponses, l'entraide des collègues et le soutien des managers sont largement avérés. La plupart des agents ont en effet le sentiment qu'il existe une réelle solidarité dans les collectifs de travail, que les équipes sont soudées et considèrent que l'ambiance de travail quotidienne est bonne. Le manager direct est plutôt perçu comme proche, aidant, à l'écoute et en appui, surtout en cas de difficulté. Un élément vient nuancer cette perception encourageante : si les alertes sont généralement bien reçues et bien prises en compte par les collègues et les managers, il n'apparaît pas toujours simple de trouver des solutions rapides et pérennes aux problèmes rencontrés par les agents.

DE FORTS FACTEURS DE DIFFÉRENCIATION

Sur certains sujets, on note des différences très importantes entre les collectifs de travail. C'est le cas, mais c'est une évidence, sur toutes les questions concernant les liens avec le public (tension avec les usagers, travail au contact de personnes en situation de détresse, etc.). Être confronté à des propos désagréables voire violents de la part des usagers n'est malheureusement pas rare dans les MDR, à l'IDEF et à la Propreté, alors que c'est une situation quasi-inexistante dans des services supports.

Des marges de progrès

S'ils reconnaissent disposer de conditions de travail satisfaisantes, de nombreux agents font état d'une quantité de travail importante, voire très importante, avec des pics d'activité. Au-delà de la quantité, c'est aussi la complexité perçue du travail qui pose un problème à un nombre important d'agents et qui vient perturber la bonne exécution des tâches à réaliser. On perçoit notamment dans les réponses la difficulté récurrente de comprendre qui fait quoi et qui décide de quoi à la Métropole.

Globalement, au-delà d'une insatisfaction relative vis-à-vis de leur rémunération, les agents considèrent que leurs perspectives d'évolution sont faibles et perçoivent une forme d'iniquité dans les critères de promotion. La politique de mobilité est jugée insuffisante ou mal-comprise, et ne permet pas toujours, selon une partie des agents, de bénéficier de parcours professionnels fluides. Si le principe du changement est très largement perçu comme une nécessité pour les collectivités qui doivent s'adapter aux évolutions de la société et aux attentes des usagers, les agents considèrent, à une large majorité, qu'ils ne sont pas suffisamment accompagnés dans ces changements. Plus précisément, ils estiment que les changements d'organisation ont plutôt un impact négatif sur leur travail et qu'ils n'en voient pas toujours le sens.

Sur les indicateurs spécifiques à la Métropole, qui visaient à mesurer les évolutions perçues par les agents suite au passage à la Métropole le 1er janvier 2015, le jugement d'ensemble est sévère. On sent une réelle perception d'incertitude, voire un manque de confiance dans l'avenir de la collectivité. Pour beaucoup d'agents, le passage à la Métropole est associé à des évolutions négatives, que ce soit sur les conditions de travail, le mode de management, la complexification des circuits de décision ou le manque de prise en compte des cultures professionnelles préexistantes.



Retrouvez l'intégralité des résultats de l'enquête sur Comète, rubrique **En Commun** > Feuille de route

3 QUESTIONS À LISE FOURNOT-BOGEY, DIRECTRICE DES RESSOURCES HUMAINES



Que reprenez-vous des résultats de cette enquête ?

Cette enquête est le fruit d'un travail important du CHSCT. Elle correspondait manifestement à un besoin réel d'expression des agents sur leur perception de leurs conditions de travail, compte tenu du taux de participation très fort. Par ailleurs, elle met en relief et valorise la diversité des métiers exercés dans notre collectivité. Ainsi, les résultats montrent combien les agents, selon leur métier, peuvent être exposés à des risques différents. Ces risques sont inhérents à l'exercice même de leur métier, l'idée est donc de tout faire pour que les agents exercent leur activité professionnelle dans les meilleures conditions possibles et de limiter au maximum les sources d'exposition aux risques quand cela est possible.

Lors de la restitution des résultats de l'enquête, qu'est ce qui a pu vous surprendre ?

Je retiens que finalement, il y a peu d'écart dans les résultats selon qu'on soit un agent de l'ex Communauté urbaine ou de l'ex Département. Cela suppose que la création de la Métropole est un grand changement pour tous les agents, et cer-

tainement difficile à appréhender pour tout un chacun dans la mesure où le lancement s'est fait très rapidement. Tous les agents ont finalement changé d'employeur. Cette enquête a permis au CHSCT d'objectiver certains vécus et perceptions des agents qui étaient pressentis, et d'avoir une photographie de la situation, dix-huit mois après la création de la Métropole. Nous devons désormais regarder tout cela avec beaucoup d'attention, l'objectif étant bien de mesurer la progression en 2018, avec la pérennisation de cet outil de baromètre social dont nous disposons maintenant. Il faut consolider nos forces, et les résultats montrent que nous en avons, et tenter de réduire nos faiblesses.

À l'issue de la restitution des résultats, comment est envisagée la suite ? Quelle est votre priorité en tant que directrice des Ressources Humaines ?

Notre priorité est désormais de poursuivre le travail de réflexion engagé avec le CHSCT, à travers le Comité de suivi de cette enquête, et de travailler un plan d'actions concrètes sur les deux prochaines années dans la perspective d'un avis du CHSCT début 2017. C'est un grand chantier à mener avec humilité, avec des priorisations qu'il reste encore à définir et à inscrire dans un échéancier. Je souhaite que la dynamique positive engagée par le CHSCT puisse ainsi se poursuivre. Ce travail sur les risques psycho-sociaux doit se faire en complémentarité de tout ce qui est déjà engagé et mis en œuvre en matière de prévention pour éviter ou limiter les risques liés aux métiers, qu'ils soient techniques ou liés à des fonctions d'accueil et d'accompagnement d'usagers en situation de grande précarité sociale. La structuration et l'organisation de la fonction prévention à l'échelle de la Métropole est aussi un sujet de réflexion que nous menons actuellement. J'entends également le besoin exprimé par les agents de simplifier les processus et l'organisation en général, au sein de notre collectivité.

LABORATOIRE DE LA VOIRIE

92 ANS D'ACTIVITÉ DÉJÀ !



© Tous droits réservés



IL N'Y A PAS D'ÂGE POUR SE RÉINVENTER : LE LABORATOIRE POSE SES VALISES ET NOUVELLES MACHINES À VÉNISSIEUX, DANS DES LOCAUX FLAMBANT NEUFS LIVRÉS PAR LA DIRECTION LOGISTIQUE, PATRIMOINE ET BÂTIMENTS. RENDEZ-VOUS DANS UN PROCHAIN PETIT MÉTROPOLITAIN POUR DÉCOUVRIR DES ACTIVITÉS QUI RESTENT À LA POINTE !



Le laboratoire de la Voirie est une véritable et vénérable institution. Il a en effet été créé en 1924 à l'initiative du maire de Lyon de l'époque, Édouard Herriot. À l'origine, sa mission était d'assurer le suivi qualité de la production d'éléments granitiques (bordures de trottoirs, pavés, bornes, etc.) extraits de la carrière municipale de Courzieux dans les Monts du lyonnais.

Au fil des années, les missions de ce laboratoire se sont étoffées et diversifiées. Il fut par exemple chargé de vérifier le pouvoir calorifique et la composition du gaz de ville produit à partir du charbon. Il assura aussi, dans le cadre des marchés publics, la vérification de la tenue dans le temps des ampoules électriques ainsi que leur luminosité. L'illustre architecte Tony Garnier fit également travailler le laboratoire dans le cadre de la construction des abattoirs (halle Tony Garnier), des bâtiments de la foire de Lyon, de l'hôpital « Grange blanche », ou encore du stade de Gerland.

LES TEMPS CHANGENT, LES MISSIONS ÉVOLUENT...

En 1969, à la création de la Communauté urbaine de Lyon, le laboratoire fut rattaché au service électromécanique. Durant cette période, il a mis au

point divers tests géotechniques : usure et porosité des pierres, gélivité des tuiles, granulométrie à l'aide de passoirs... En outre, il a développé des essais de contrôles métallurgiques. À ce titre, il a été sollicité pour vérifier la qualité des aciers des rampes de lancement des missiles du plateau d'Albion ; il a aussi contrôlé les éléments du rotor des moteurs électriques du TGV dans le but d'obtenir le record mondial de vitesse. Il a même été appelé à la rescousse par le plus important constructeur européen de téléphériques pour en vérifier certaines pièces mécaniques. En 1992, le laboratoire a été rattaché à la direction de la Voirie. L'activité métallurgique a cessée et ses missions ont totalement été redéfinies. Elles sont désormais entièrement dévolues à la géotechnique et aux contrôles routiers, sous la direction de Nelly Azambre.

«SENTEZ-VOUS SPORT !» : COMME LE SOLEIL, LE SUCCÈS A ÉTÉ AU RENDEZ-VOUS

Le Comité régional olympique et sportif, Lyon Sport Métropole, la Ville de Lyon et la Métropole se sont alliés pour organiser une manifestation sportive « Sentez-vous sport ! », concourant à l'opération nationale de promotion du sport et du bien-être pour tous, initiée par le Comité national olympique et sportif français. Les participants ont pu s'initier à de nombreuses disciplines ou se mesurer lors des tournois qui leur ont été proposés. Le fil de cette opération en quelques clichés.

Des activités et un palmarès pleins de surprises

Dans le Palais des Sports de Gerland, des rallyes découvertes ont permis aux participants de s'initier à autant de pratiques surprenantes que le « dodge ball », le « floorball », la sarbacane, ou encore l'« ultimate ». Mais la surprise était également au rendez-vous des résultats de la compétition. Si le premier rallye a été remporté par une équipe pré-formée d'agents de la Ville de Lyon, le second a vu triompher une équipe surprise. Côté Métropole, Rahma Ben Moussa, Isabelle Campion, Sylvie Hollinger, Emilie Ledon et François Tardy, (ainsi que Florence Mensah et Hervé Pontille de la Ville de Lyon), ne se connaissaient pas tous avant de faire équipe, mais ça ne les a pas empêché de briller collectivement ! Au « Street basket » aussi, le hasard a bien fait les choses pour Yahia Dejllab, Christian Durand, Luce Ponsard (et Thierry Radovanovic de la Ville de Lyon).



24⁶
3⁵

Les grands chiffres de cette édition 2016

- Plus de **550 sportifs**
- Plus de **100 agents, intervenants et partenaires** pour organiser et accueillir
- **650 pique-niques** distribués
- **16 équipes de rallyes**
- **20 équipes de foot**
- **10 équipes de « street basket »**
- Plus de **50 équipes de pétanque** en doublette !
- Sans oublier **32 gagnants** à la tombola...



CEUX QUI ONT GAGNÉ VOUS SALUENT



Football

- Oualid **Askri**
- Stéphane **Caselli**
- Frederic **Foussard**
- Nouredine **Kourbali**
- Abdelrahmane **Oussalah**
- Mohamed **Ziani**

Pétanque

- Daniel **Digier**
- Smail **Chetibi**



Sentez-vous sport... et sentez-vous bien !

Sportifs et visiteurs libres ont pu concilier effort et réconfort grâce à des intervenants dans les domaines du bien-être et de la santé. Avec les associations présentes (le CROS, ASUL, UFOLEP Sport Entreprise, Tous unis tous solidaires) et Lyon Sport Métropole) et les kinés et sophrologues mobilisés, massages et échauffement étaient ainsi au programme. Côté services métropolitains, infirmières, diététicienne, préventeurs et agents du Bus info-santé ont aussi répondu présent pour faire passer leurs messages de prévention !





CONTRAINTE BUDGÉTAIRE

ADAPTER OU RÉINVENTER LES ORGANISATIONS ?

Avant l'été, la Métropole a accueilli un élève administrateur qui, avec cinq de ses condisciples en mission au sein de diverses collectivités françaises, a réalisé une étude intitulée « *Contrainte budgétaire : adapter ou réinventer les organisations ?* » pour le compte de l'Observatoire social territorial de la MNT. L'objectif était de montrer comment diverses collectivités s'y sont prises pour dégager des marges de manœuvres dans une situation budgétaire contrainte.

Si certaines collectivités ont fait le choix d'une démarche centralisée, reposant sur la direction des Finances, d'autres ont opté pour une démarche collaborative. Ainsi, dans une ville de la banlieue parisienne, l'ensemble des services municipaux a été impliqué sur les économies à réaliser ainsi que sur les innovations et adaptations du service. Ailleurs, ce sont les directeurs et les chefs de service qui ont été mobilisés lors de séminaires... Il ressort des expériences examinées que l'association forte des services opérationnels et leur responsabilisation est une condition de réussite pour concrétiser les mesures retenues. Ces mesures sont de deux types, idéalement complémentaires : « tuer des coûts » à court terme et, sur un temps plus long, repenser les politiques publiques et les niveaux de services.

Comment susciter des pistes d'économies ? Les collectivités ont des réponses variées : séminaires de créativité, participation des habitants sur la révision de certaines politiques publiques, appel à propositions... En tout état de cause, le collectif des élèves administrateurs souligne l'importance de

la communication interne sur ces démarches, mais aussi de la communication externe lorsque la démarche est clairement annoncée par les élus.

Un rôle pour chacun selon l'étude

- Si la Direction générale est au cœur de la démarche, l'exécutif joue un rôle fondamental pour incarner la démarche et être à la manœuvre dans les réunions d'arbitrage.
- La direction des Finances, dans les démarches collaboratives, a un rôle d'appui technique tandis que les directions opérationnelles en sont majoritairement les cellules de base.
- Les organisations syndicales et les usagers sont associés sous une forme ou une autre.

Ainsi, dans ces démarches, l'administration joue un rôle moteur ; en revanche il ne s'agit pas de prendre le pouvoir aux élus, mais de le leur rendre pour qu'ils puissent faire des choix éclairés.

Un exercice complexe et difficile

La majorité des collectivités interrogées a convenu que faire des économies n'est pas sans limites : finalement, peu d'entre elles ont fait des choix drastiques de réduction massive ou d'abandon de politiques publiques, levier constituant pourtant la prochaine étape si le mouvement de baisse des recettes se poursuit. En outre, les difficultés apparaissent sur la durée : la multiplicité des mesures nécessite une finesse de pilotage et des ajustements en cours de plan, les économies non réalisées devant être trouvées ailleurs.



COMMENT ?

« Comment limiter la consommation d'eau lors des opérations de nettoyage ? »



Le dispositif Tempo, mesurant les volumes d'eau utilisés, est installé sur les bouches de lavage des chaussées. Sans changer l'utilisation de ces dernières, il s'intègre dans une démarche de réduction des consommations. Laurent Pasarelli, agent de nettoyage, témoigne : « nous n'utilisons les bouches de lavage qu'une fois par semaine et par secteur. Et même moins en fait, si nous jugeons que le balai suffit ».



CONTRE LE GASPILLAGE, RATIONNALISONS !

Le Grand Lyon a développé de nombreuses actions qui s'inscrivent dans une stratégie durable des territoires. Elles concernent des projets urbains, des politiques publiques spécifiques, mais également les pratiques professionnelles de la Métropole. Les plans d'actions de la direction de l'Eau et de la Propreté doivent contribuer à une prise de conscience de l'impact des activités sur l'environnement. La préservation des ressources naturelles nécessite notamment de limiter la consommation d'eau lors des opérations de nettoyage des voiries. Cette rationalisation consiste à diminuer le nombre de bouches de lavage. Il existait près de 11 000 bouches, 1 200 ont été abandonnées en 2015. La suppression à terme concernera 6 000 points, ramenant le nombre de bouches de lavage à 5 000.

MESURER POUR RESPONSABILISER

Les bouches de lavage des chaussées sont utilisées par les agents de la direction de la

Propreté, mais pas seulement : les prestataires de nettoyage des rues et marchés, ainsi que les entreprises de BTP ou de démolition (en marché avec la Métropole ou sur des chantiers privés) y ont aussi accès. Progressivement, Eau du Grand Lyon équipe les bouches de lavage du dispositif Tempo. Simple collier en cuivre très discret, ce compteur s'intègre facilement sur du matériel déjà installé. Il enregistre toutes les périodes d'utilisation et permet de déterminer les volumes d'eau consommés. Afin de déterminer quels volumes sont consommés par les entreprises utilisatrices, Eau du Grand Lyon leur propose le dispositif « mobil'eau ». Il s'agit d'un dispositif de comptage mobile innovant et sécurisé grâce auquel chacun sait ce qu'il consomme et paye l'eau à coût réel : 3,10 € TTC le mètre cube, comme n'importe quel usager ! Cet outil et l'évolution des pratiques de nettoyage permettent ainsi de responsabiliser les utilisateurs et d'améliorer le rendement des réseaux de distribution. Chaque goutte d'eau est précieuse.

LE SOUS-SOL LYONNAIS RESSEMBLE À DU GRUYÈRE VISITE DANS L'UN DES TROUS

Elles partagent le même prénom, Catherine, et leur nom commence par la même initiale. Catherine Mast, surveillante de travaux au service galeries de la direction de l'Eau, fait aujourd'hui visiter un chantier sous la colline de Fourvière à Catherine Michel, responsable de l'unité Appui technique gestion déléguée de la direction Logistique, patrimoine et bâtiments (DLPB). Rencontre souterraine !



CATHERINE MICHEL

Au cours de sa carrière au sein de la DLPB elle a participé à des projets nombreux et variés : mise en sécurité des collèges Pailleron, accompagnement de l'évolution des télécommunications au sein de l'institution, etc. Dans son portefeuille d'activités, elle suit notamment aujourd'hui le contrat de délégation de service public des cimetières métropolitains.

LA TRAGÉDIE

FOURVIÈRE 1930

C'est un chantier discret montée Saint Barthélémy, à côté de l'accès au jardin du rosaire. Un bungalow, une benne pleine de terre mêlée de galets, un barrièrage et un silo à béton en marquent l'entrée. Les deux Catherine se retrouvent là et s'équipent pour la visite d'une galerie souterraine qui s'enfonce sous la colline de Fourvière. Catherine Mast et Gérard Martinez, son alter ego, rappellent le tragique fait divers à l'origine de l'intérêt des pouvoirs publics pour les souterrains lyonnais et leur entretien nécessaire. « *L'automne 1930 avait été particulièrement pluvieux. La colline de Fourvière était gorgée d'eau qui ne s'évacuait plus par les galeries souterraines obstruées et dont on avait oublié l'existence. Dans la nuit du 12 au 13 novembre, deux éboulements entraineront la mort de quarante personnes* ».



ANTIQUITÉ

CHERCHER DE L'EAU

La galerie que découvre Catherine Michel est d'origine romaine. On y descend par un petit bout d'échelle. À l'origine en maçonnerie de pierre avec un radier en brique, ce souterrain, sans doute destiné à recueillir de l'eau, est désormais bétonné pour le sécuriser. Des petits rails courent sous nos pieds. Ils servent à évacuer la terre avec un petit wagonnet. Au loin on entend des coups sourds qui indiquent la présence des ouvriers déblayant la galerie.



PROGRESSION

LIRE LE TERRAIN

Trois lampes frontales dansent devant nous. Les ouvriers sont en train de conforter le plafond de l'ouvrage avant de creuser plus avant. « *Les galeries sont souvent bouchées* », explique Catherine Mast. « *Nous essayons de suivre le tracé original en observant des indices tel que l'écoulement de l'eau. Et nous avançons au fur et à mesure. On ne sait jamais où un chantier va nous conduire. C'est le terrain qui nous guide. On progresse en moyenne d'un mètre jour. Parfois moins, en fonction du sol rencontré* ».

TRAVAUX

DRAINER LA COLLINE

Le tracé n'est ainsi pas rectiligne. Des tronçons découverts ne mènent parfois nulle part. Ici le casque est obligatoire : attention à la tête. Si la galerie est normalisée au gabarit d'un homme debout, il faut savoir courber l'échine pour avancer. L'un des ouvriers de l'entreprise Deluermoz rappelle que ce chantier a été ouvert en 2012 et qu'il a été précédé en 2004 par la remise en état d'un réseau inférieur. Deluermoz, un nom associé aux souterrains lyonnais depuis 1932, date à laquelle a été percée sous Fourvière une galerie drainante (1,2 km) pour assécher la colline.



LES IMPRESSIONS ?

« *J'ai été surprise par la durée des travaux souterrains*, souligne Catherine Michel. *En gros on sait quand ils débutent mais on ignore quand ils prendront fin. C'est la différence avec nos chantiers, à la direction de la Logistique, du patrimoine et des bâtiments, où ils sont précisément programmés à la fois dans le temps et budgétairement. En outre, ces travaux ne sont pas valorisés auprès du public car, par essence, ils ne se remarquent pas. Pourtant, ils sont indispensables pour assurer la sécurité des populations qui vivent au-dessus de ce gruyère lyonnais* ».

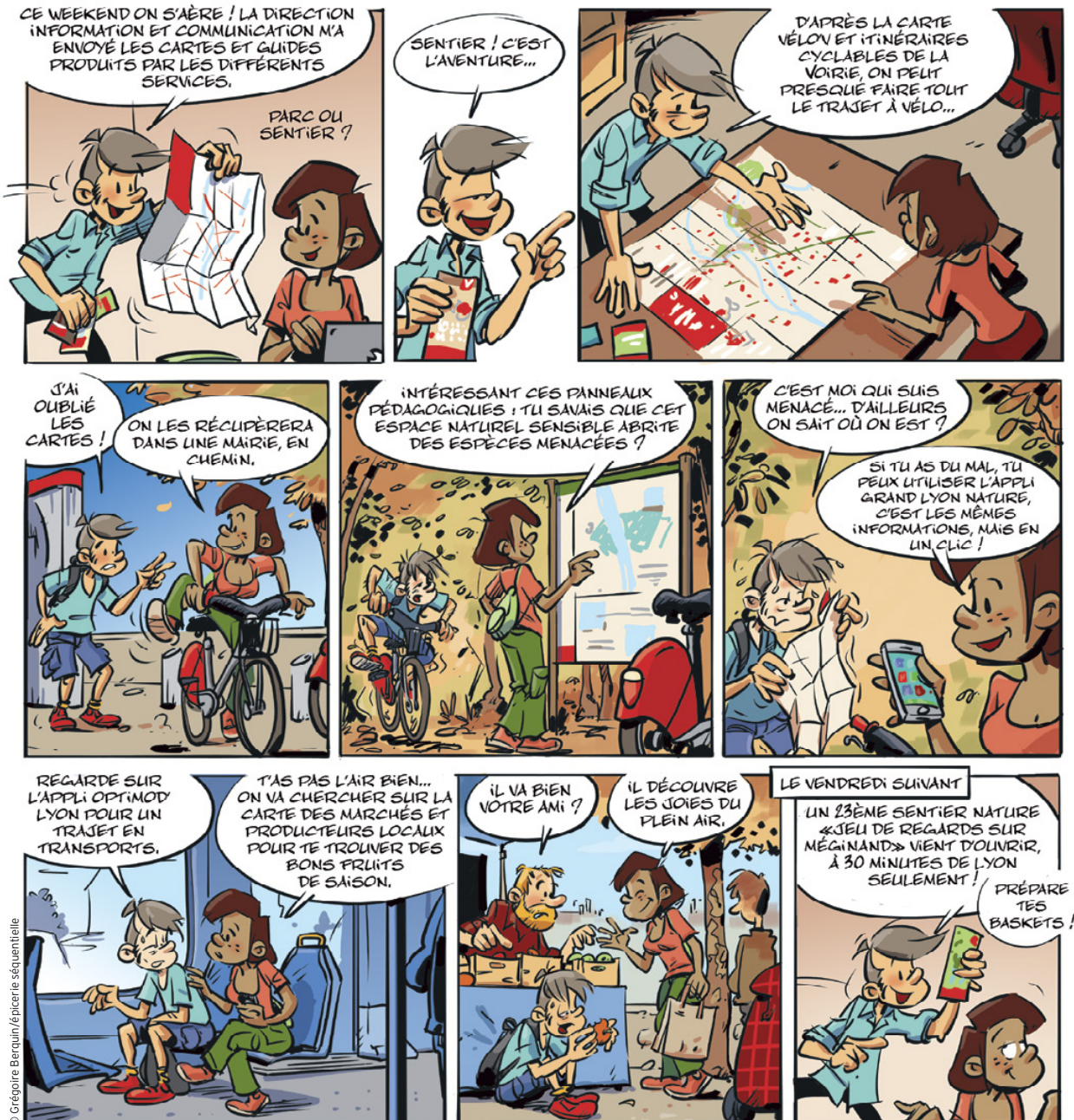
PRÉDESTINÉE ?

REVENIR AUX RACINES

Au détour de la conversation entre les deux Catherine, tandis qu'elles ont retrouvé la lumière du jour et nettoient leurs bottes boueuses, Catherine Mast, qui apprécie particulièrement son nouveau travail au sein de la Métropole, explique que l'atavisme a peut-être joué : « *mon arrière-grand-père était mineur dans le nord de la France !* » Le mois prochain, Catherine Michel emmènera sa collègue découvrir le terrain de l'une de ses missions : les cimetières.

L'AGGLO HORS DES SENTIERS BATTUS

L'été s'est achevé, mais il est toujours temps d'organiser ses sorties sur le territoire de la Métropole, à la ville comme à la campagne, tandis qu'il se pare de ses couleurs automnales. Pour vous guider, les outils produits en interne ne manquent pas. Petit tour d'horizon.





© Ben Jurdic / épicier séquentielle

ANNE-CÉCILE PIDAL
RESPONSABLE SERVICE COMMUN
UNIVERSITÉ VILLE DE LYON ET
MÉTROPOLE

« ANNE-CÉCILE PIDAL AU SERVICE DES UNIVERSITÉS »

Depuis septembre, une campagne intitulée « #labellevie » souhaite la bienvenue aux 145 000 étudiants grands lyonnais. Histoire d'en savoir plus sur la politique universitaire menée sur le territoire, Le Petit Métropolitain a rencontré Anne-Cécile Pidal, responsable du service Université, commun à la ville de Lyon et la Métropole.

l'inventivité des initiatives locales (Pass Culture, Le Students Welcome Desk, etc.), c'est une progression de cinq places par rapport au classement 2015.

→ **Pour plus d'informations, se reporter au site lyoncampus.fr**

Un conseil pour un étudiant arrivant à Lyon ?

Tirer le meilleur parti du cadre de ville. Si la qualité des formations est la première raison du choix de la Métropole pour venir y étudier, la dynamique entrepreneuriale, la diversité des services comme le tissu associatif s'avèrent des atouts indéniables pour devenir acteur de sa vie « ici et maintenant »... tout autant que pour demain.

Vous êtes coordonnatrice de « La Nuit des étudiants du Monde » qui se tient chaque automne. Alors côté sorties en ce moment, plutôt biennale de la danse ou festival Lumière ?

L'ADN lyonnais, c'est plus le cinéma que la salsa ! Et puis, urbaniste de formation, j'ai une tendresse particulière pour le Hangar réhabilité par Pierre Colboc, prix de Rome 1966 et... l'un de mes anciens professeurs.

Votre rôle à la Métropole ?

Faire de l'université un vecteur d'attractivité et de rayonnement du territoire via la réhabilitation de bâtiments et l'aménagement d'espaces publics. Travailler au rapprochement entre le monde économique et celui de la recherche en soutenant tout particulièrement les étudiants entrepreneurs. Enfin, accompagner le dynamisme de la Vie Étudiante à travers « la Maison des Étudiants », située au cœur du « quartier latin lyonnais », rue Jaboulay dans le 7^{ème}.

Une devise pour votre service ?

Le service commun ville de Lyon et Métropole soufflera sa première bougie en janvier. Pour cette équipe de huit agents aux cultures complémentaires, je choisirais une phrase d'Henry Ford : « *Se réunir est un début, rester ensemble un progrès, travailler ensemble une réussite* ».

Un succès ?

Lyon arrive 4^{ème} au palmarès des villes étudiantes 2016-2017. Grâce à

Temps d'accueil des nouveaux arrivants du 6 septembre 2016



Carole	Alberat	DTP / SAT
Johnny	Amiel	DDUCV / Eau
Djamila	Bensaid	DR / DRH - médecine préventive
Jeed	Bousrih	DDUCV / Propreté
Fabien	Brichet dit France	DDSH / IDEF
Jean	Demarquilly	DDUCV / Eau
Frédéric	Diet	DTP / SAT
Jérôme	Donnet	DDUCV / Eau
Rachid	El Ouaamari	DDUCV / Propreté

Nadia	Elaid	DDSH / PAPH-DEPH
Saïd	Hamadou	DR / DLPB-LMG
Jean Louis	Icheck	DDUCV / Propreté
Amir	Jemli	DDUCV / Propreté
Marie-Agnès	Juarez	DR / DRH - emploi insertion
Walid	Khalfaoui	DDUCV / Propreté
Isabelle	Lerbourg	DDEES / Ressources - SAF DINSI
Arnaud	Lodiot	DDEES / DINSI
Christophe	Menini	DDUCV / Propreté
Bernadette	Michon	DR / CQVT
Julien	Million	DDEES / DIAE
Alban	Montbilliard	DSH / Ressources
Samir	Ounadi	DDUCV / Propreté
Françoise	Page	DDEES / DINSI
Laura	Pigny	DDUCV / Propreté
Sévérina	Quagliatini	DR / SRH DGR
Badère	Raïs	DDUCV / Eau
Salah	Sadelli	DDUCV / Propreté
Delphine	Sublet	DDUCV / Propreté
Justine	Thenot	DDSH / Protection enfance
Laetitia	Ursulet	DDEES / Ressources
Somia	Zahaf	DDSH / DVAD

Rappel sur l'utilisation des congés
et RTT avant la fin de l'année

- **Un principe** : avoir soldé tous vos jours de congés annuels (CA) et vos RTT avant le 31 décembre 2016.
- **Une dérogation** : possibilité d'un report, jusqu'au 31 janvier 2017 si vous n'avez pas pu prendre vos CA pour nécessité de service. Cette dérogation est limitée à 10 jours de CA et à 2 jours supplémentaires hors période et jours RTT. Votre manager validera votre recours à cette dérogation.
- **Une possibilité** : déposer vos jours de CA et RTT non utilisés sur un compte épargne-temps, sous réserve d'avoir pris au moins 20 jours de CA en 2016 (si vous êtes à temps complet). Le compte épargne-temps est à alimenter avant le 31 janvier 2017. Il est plafonné à 60 jours.

Cas particuliers

- Ces dispositions ne s'appliquent pas aux agents de l'IDEF.
- La gestion des congés des agents des collèges est calée sur le calendrier scolaire.

**Décès de
Dominique
Bouteiller**

Les agents de la MDR de St-Priest ont la tristesse de vous faire part du décès de leur collègue Dominique Bouteiller. Après une longue carrière à l'IDEF puis dans différents services du Département, Dominique occupait un poste de secrétaire de CLI au sein de la Métropole. De par sa disponibilité et sa bonne humeur, elle était très appréciée de ses collègues et de ses responsables. Elle a fait preuve de beaucoup de courage face à la maladie, qui l'a emportée prématurément. Nous avons une pensée particulière pour ses enfants, Marlène et Ludovic, son papa, ainsi que ses proches.

**Décès de Patrice Clamaron**

Patrice Clamaron était agent de nettoyage au sein de la subdivision Net Nord Est et travaillait sur la commune de Meyzieu depuis 30 ans. Il était connu et reconnu des habitants et des commerçants du centre-ville. Conscientieux dans son travail, la jovialité de ce grand amateur de la musique pop/rock des années 70 le faisait apprécier de tous ses collègues. Nous adressons nos sincères salutations à ses parents et à sa famille.



Ouvert les lundis, mercredis et vendredis de 9h à 16h et le jeudi de 8h30 à 17h
Fermé le mardi - **Contact** : Nicole Albinana - 04 78 63 41 76 - **Comète** : Rubrique "A la pause"

SPECTACLES

SALLE 3000

- **Renaud** - Radiant Bellevue (théâtre)



- **Fleur de cactus** avec C. Frot
- **Le syndrome de l'écossais** avec T. Lhermitte et B. Campan
- **L'envers du décor** avec D. Auteuil et V. Bonneton

OPÉRA DE LYON

- **Jeanne au bûcher**
- **Une nuit à Venise**

MAISON DE LA DANSE

- **Carmen**
- **Y Ole**
- **Pixel**

AUDITORIUM

- **L'oiseau de feu** (Concert expresso)
- **Boléro** (symphonique)
- **Bach** (Oratorio de Noël)
- **Rêves de cirque** (Concert du Nouvel An)
- **La couleur des sons** (récital)
- **College** de Buster Keaton (ciné-concert)

- **Negro Spirituals**
- **Souffler n'est pas jouer** (spécial jeune public)

- **Le carnaval jazz des animaux** (jeune public)

ESPACE GERSON

- **Nina et le royaume sans couleur** (spécial vacances de Noël)



BOURSE DU TRAVAIL

- **La candidate** (théâtre avec Amanda Lear)

THÉÂTRE CROIX ROUSSE

- **Monsieur Croche** (théâtre musical)
- **ÉGLISE SAINT BONAVENTURE**

- **Chants de Noël**

SPORTS

Rugby : LOU/TOULON - LOU/RACING METRO 92 - LOU/CLERMONT
Football : OL/PSG - OL/SEVILLE
OL/OM - OL/MONACO - OL/NANTES
OL/NICE

Hockey sur glace : WINTER GAME LYON/GRENOBLE au stade des Lumières (grand show)



Codes promo : LIONS hockey sur glace, LOU rugby et ASVEL basket (voir COS)

LINEAIRES HIVER

À partir du 26 octobre 2016, ouverture des inscriptions pour les linéaires d'hiver restants, sans modalité particulière et à tarif préférentiel. Venez vous inscrire au COS pour en bénéficier, muni d'un chèque d'acompte de 30 % et de votre avis d'imposition 2015 (revenus 2014).

SPECTACLE ARBRE DE NOËL

Conte de Noël musical « Fantastico » pour les enfants de 2 à 9 ans, le samedi 3 décembre 2016 (horaire selon service indiqué sur invitation) à l'Amphithéâtre salle 3000, Cité Internationale. Un après-spectacle est prévu (goûter et jeux gonflables). *Durée* : environ 1 heure.



Contactez le siège : 33 bis cours Général Giraud - 69001 LYON - Ouvert de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 - **Tél.** 04 78 28 95 42 - **Mail** : contact@lyonsportmetropole.org
Comète : Rubrique "A la pause" - **Le site** : www.lyonsportmetropole.org

SECTION GYM

Nous proposons aux adhérents adultes hommes/femmes des séances de Zumba et des cours de mise en forme gymnastique (sportive, pilâtes, etc.), sous la direction de coaches sportifs diplômés.

Gymnastique :

- Gymnase Charial (Lyon 3^{ème})
- Gymnase Général Giraud (Lyon 1^{er})

À partir de Janvier 2017 :

- Gymnase BON LAIT (Lyon 7^{ème})

Zumba :

- Gymnase Mazenod (Lyon 3^{ème})

Renseignements tarifs et inscription :
Isabelle Berger Lacroix 06 76 36 36 86
Michèle Martin 06 75 32 99 48

SECTION TENNIS



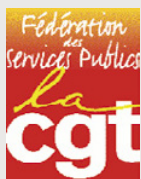
La section dispose de 10 courts de tennis dans la Plaine des Jeux de Gerland dont 3 couverts. L'École de Tennis est ouverte aux enfants de 5 à 17 ans tous

les mercredis, vendredis après-midi et samedis matin. Possibilités de cours de tennis individuels et collectifs ainsi que de stages pendant les vacances scolaires.

Pour les adultes, nous proposons du tennis en loisirs, tous les jours de 9h à 22h en réservant votre court par une application.

Vous pouvez également faire de la compétition individuelle ou en équipe à tous les niveaux. Des tournois sont aussi organisés tout au long de la saison sportive.

Renseignements tarifs et inscription :
lsmtennis69@orange.fr
07 71 14 96 55 / 04 78 69 19 59



Loi Déontologie, quelques avancées malgré tout

La loi déontologie du 20 avril 2016 a introduit diverses modifications au statut de la Fonction publique. Lors de son élaboration, la CGT a dénoncé certaines dispositions et a été en partie écoutée. Nous choisissons de mettre ici en avant quelques-unes de celles plutôt positives pour les agents :

- La liste des actes qui ouvrent droit à la protection fonctionnelle pour les agents est complétée par les agissements constitutifs de harcèlement moral (art.20-1) ;
- Désormais « aucune procédure disciplinaire ne peut être engagée au-delà d'un délai de 3 ans à compter du jour où l'administration a eu une connaissance effective de la réalité, de la nature et de l'ampleur des faits

passibles de sanction. » (art.36) ;

- Le congé paternité et d'accueil de l'enfant, d'une durée de 11 jours peut maintenant être fractionné (art.69)
- En cas de naissances multiples, le congé parental peut être prolongé jusqu'à l'entrée à l'école maternelle des enfants, voire plus, dans certaines circonstances... (art. 69) ;
- Les représentants au CHSCT bénéficient de deux jours de formation supplémentaires pendant la durée de leur mandat auprès d'un organisme de leur choix en matière d'hygiène, de sécurité ou de conditions de travail.

PPCR, loi déontologie,... Le statut des fonctionnaires évolue de façon importante depuis quelques années. Lisez ces textes, ils vous concernent. Et, n'hésitez pas à contacter la CGT pour davantage d'informations.

Syndicat CGT des territoires de la Métropole - Cgt.cg@grandlyon.com - Adresse postale : 3 rue des Cuirassiers - 04 78 63 47 24

Local syndical provisoire : 142, avenue de Saxe - <https://www.facebook.com/cgtgrandlyonmetropole>

Syndicat CGT Grand Lyon - STEP CI - UGIC T CGT - Immeuble Grand Lyon Porte Sud - 4 rue des Cuirassiers



Prévoyance à la métropole : où en est-on ? La CFDT a participé aux réunions du Comité de Pilotage Prévoyance. 2 réunions ont eu lieu durant l'été, 2 informations importantes sont à retenir :

- 1- les cotisations vont augmenter à partir du 01/01/2017 de 9 % pour équilibrer les charges et recettes, prévues au contrat. Ceci va se traduire par une augmentation de la participation agent entre 1.29 et 4 € par mois.
- 2- le décret du 03.11.2015 (art.D361-1 du code de la sécu) concernant les couvertures en cas de décès d'un agent est forfaitisé à hauteur de 13 600 € net au lieu des 12 mois de salaire précédemment.

Ce versement peut être complété par 12 mois de salaire via le contrat prévoyance, pour ceux qui l'ont souscrit. Pour les autres une option supplémentaire peut être prise 2 mois avant l'échéance de janvier 2017 soit au plus tard le 31/10/2016, cette option sera soumise à un questionnaire de santé. Prévoyance : la participation employeur actuelle : 10 € brut /mois. **La CFDT milite pour que tous les agents soient couverts en santé (mutuelle) et en prévoyance (complément de salaire) et pour que la participation de l'employeur soit identique à celle des employeurs du privé (50%). La CFDT défend le contrat prévoyance collectif obligatoire pour tous. Vos élus CFDT resteront vigilants.**

Syndicat CFDT - Porte Sud - 4 rue des Cuirassiers 69003 Lyon - 04 78 63 47 26 - cfdt@grandlyon.com

cfdtmetropledelyon.com - [Facebook.com/cfdtmetropledelyon](https://www.facebook.com/cfdtmetropledelyon)



PPCR : Ou en sommes nous ?

Le 6 juillet, le CSFPT examinait 12 projets de textes parmi lesquels 3 projets de décrets concernant les fonctionnaires de catégorie C et B ainsi que les agents de maîtrise. Dix-neuf amendements qui ont été défendus par l'UNSA ! Lors de la séance plénière en présence de la ministre Annick Girardin, face au refus d'intégrer les agents de maîtrise en catégorie B, l'UNSA a tapé du poing sur la table, dénonçons un projet « low cost » pour les territoriaux. Cette rénovation a été discutée en amont dans le cadre d'un groupe de travail avec la DGCL dédié qui s'est réuni en mai et en juin. Or, à ces occasions, toutes les organisations syndicales siégeant au CSFPT, sauf la CFDT, ont fait part à la Ministre de leur volonté de voir les 62000 agents de maîtrise intégrer la catégorie B. "Le protocole PPCR n'a pas vocation à maintenir des catégories C atypiques", ce principe pénalisera et bloquera de fait les autres catégories C insiste l'UNSA Territoriaux. Hormis la CFDT qui a soutenu le gouvernement, tous les syndicats ont voté contre les deux textes. Le P.V sera mis en ligne sur notre site www.unsa-territoriaux.org

ministre Annick Girardin, face au refus d'intégrer les agents de maîtrise en catégorie B, l'UNSA a tapé du poing sur la table, dénonçons un projet « low cost » pour les territoriaux. Cette rénovation a été discutée en amont dans le cadre d'un groupe de travail avec la DGCL dédié qui s'est réuni en mai et en juin. Or, à ces occasions, toutes les organisations syndicales siégeant au CSFPT, sauf la CFDT, ont fait part à la Ministre de leur volonté de voir les 62000 agents de maîtrise intégrer la catégorie B. "Le protocole PPCR n'a pas vocation à maintenir des catégories C atypiques", ce principe pénalisera et bloquera de fait les autres catégories C insiste l'UNSA Territoriaux. Hormis la CFDT qui a soutenu le gouvernement, tous les syndicats ont voté contre les deux textes. Le P.V sera mis en ligne sur notre site www.unsa-territoriaux.org

UNSA Grand Lyon - Porte Sud - 3 rue des Cuirassiers 69003 Lyon - 04 69 64 58 23 - unsa@grandlyon.com



Nouveau blog dédié au COS.

Le COS, c'est du passé.

Le COS dans sa version actuelle n'est pas satisfaisant et ne fait pas l'unanimité. Depuis le 27 mai, nous avons ouvert un BLOG qui lui est entièrement dédié. Par le biais de sondages, questions / réponses, communication des votes de chacun des administrateurs siégeant lors des conseils d'administration, nous serons les porte-paroles de vos revendications et suggestions.

Pour un COS du FUTUR...

Inscrivez-vous et ensemble, faisons bouger les choses !
cos-cgcmetropledelyon.blogspot.fr

Information importante : ce blog est abrité à l'extérieur de la Métropole via Google, ce qui garantit l'anonymat de chacun et sa totale indépendance.

Syndicat CFE-CGC Métropole de Lyon - Immeuble Porte Sud - 3 rue des Cuirassiers 69003 Lyon - 04 78 63 47 41
cgc@grandlyon.org - Blog : cgcmetropledelyon.blogspot.fr



Trois syndicats seulement s'occupent de votre fiche de paie, dont la CFTC :

Convergence par le haut, exploiter au maximum les textes sur le régime indemnitaire, réduire les différences de traitement au sein des équipes. Cette intersyndicale a

obtenu la tenue d'un Comité Technique extraordinaire le 13 juillet pour l'application immédiate des primes métiers hors le régime indemnitaire. A cette occasion, l'intersyndicale a rédigé les documents soumis au vote. Le vote a été le suivant : Abstention : administration et Unsa / Pour : CGT, CFDT, CGC, CFTC, FO.

L'avis est donc favorable sur le dossier. Après cet avis favorable, l'administration a expliqué que les demandes seraient satisfaites dans le cadre d'une délibération globale sur le régime indemnitaire d'ici la fin de l'année. Le 9 septembre, l'administration l'a reconfirmé ce qui n'est pas la réponse attendue par l'intersyndicale. En effet, la discussion sur le régime indemnitaire est plus longue que sur les primes métiers. Le travail continue pour améliorer votre rémunération.

Syndicat FNACT-CFTC - Porte Sud - 4 rue des Cuirassiers 69003 Lyon - 04 78 63 47 42 - cftc@grandlyon.com



Loi travail : loi anti-démocratique

Imposée à coups de 49-3 et contre les syndicats majoritaires, elle fragilise les droits :

- Moindre rémunération des heures supplémentaires
- Augmentation du temps de travail sans augmentation de salaire
- Rôle de la médecine du travail affaiblit
- Facilite les licenciements

Mais cela n'est pas encore assez si l'on en croit les divers programmes politiques qui s'annoncent en vue de l'élection présidentielle. La brèche ouverte par la Loi travail risque de devenir béante si l'on ne réagit pas. Pour toutes ces raisons, le 15 septembre, - lors de la journée d'actions contre cette Loi - FO a marqué massivement sa détermination, et sa mobilisation durera encore le temps nécessaire pour obtenir l'abrogation de cette Loi, véritable déni de démocratie sociale.

Syndicat FO - Porte Sud - 4 rue des Cuirassiers 69003 Lyon 04 78 63 47 27 - fo@grandlyon.com



Mutuelle : info urgente

Info de haute importance. La FAFPT conviée à un bilan mutuelle vous donne les premières constatations :

1- Non adhérent : une couverture maintien de salaire est indispensable. C'est une démarche solidaire et citoyenne.

Vous êtes nouvel arrivant : aucun questionnaire médical durant l'année qui suit votre embauche
2- Déjà adhérent : Votre changement de contrat ne peut intervenir que le 1^{er} janvier de chaque année avec une demande préalable le 30/10 au plus tard. Si cela concerne une meilleure couverture, vous serez soumis à un questionnaire médical.

En cas de refus de la mutuelle votre contrat initial sera maintenu.
3- Déjà adhérent sans option décès : ATTENTION, revoyez votre contrat. Un décret du 3/11/2015 a sauvagement réduit le capital décès à seulement 3 400 €. L'impact pour les fonctionnaires : un versement de 4 fois ce forfait soit 13 600 € au lieu d'un an de salaire !

FA-FPT - Porte Sud - 4 rue des Cuirassiers 69003 Lyon 04 78 63 47 25 - Fax : 04 26 99 38 95 - fafpt@grandlyon.com



La loi NOTRe, comme la loi MAPTAM, s'inscrit dans la ligne droite des directives ultra-libérales européennes visant à rationaliser les services publics, réduire les dépenses publiques, mettre en concurrence les collectivités. Cette loi

idéologique, pondue en toute opacité, sans consultation des citoyens, pourtant premiers concernés, n'a pour autre objectif que de détricoter le service public pour l'offrir au secteur marchand. Avec la loi MAPTAM et la loi NOTRe, La recherche de rentabilité, la compétition entre collectivités sont déjà en marche au détriment du service rendus aux usagers. Selon la région ou la ville où vous résiderez, vous aurez des services plus ou moins accessibles, plus ou moins performants, plus ou moins chers ! Ayez confiance sifflete le serpent gouvernemental hypnotique... La résistance est au SUD !

SUD - 125 rue Garibaldi 69006 Lyon - 06 25 30 22 64 sud@grandlyon.com - Adresse postale : Porte Sud - 3 rue des Cuirassiers 69003 Lyon



Retrouver nous sur www.snuter.fr

FSU - 1 esplanade François Mitterrand 69002 Lyon 07 63 26 53 23 - FSU@grandlyon.com - Adresse postale : Porte Sud - 3 rue des Cuirassiers 69003 Lyon



Métropole de Lyon



Cadres en souffrance
(Œuvre anonyme)

UNICAT - 06 10 94 47 08 - unikatmetropole@grandlyon.com

TEMPS FORTS À LA MÉTROPOLE

29/09 : CLÔTURE DU PROJET OPTICITIES,

visant à optimiser les mobilités urbaines par le développement de services interopérables à l'échelle européenne.

Première mondiale, la voiture présentée embarque un système de continuité avec les smartphones, qui devrait s'étendre à tous les fabricants automobile et de téléphone.



DÉFILÉ DE LA BIENNALE DE LA DANSE

Quelques 5 000 participants ont enflammé le stade de Gerland le 18/09.



LUMIÈRE SUR LE FESTIVAL

Plus de soixante personnes ont profité de la présentation du programme du 8^{ème} Festival Lumière, le 20/09.



4^{ÈME} FORUM « C'EST TOUT COM' »

Matinée de travail le 22/09 à l'Usine de traitement et valorisation de Gerland pour les communicant Propreté du territoire, avec une visite à titre exceptionnel du site.



JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Forte mobilisation sur le territoire, mais aussi succès pour les deux sites de la direction de l'Eau, dont l'usine de Saint Clair (voir pages Actus).